SEPTEMBRE 2024

BULLETIN MUNICIPAL

CALIGNAC

Chers Calignacais, chères Calignacaises,

Le Conseil Municipal et moi-même espérons que vous avez passé une bonne rentrée 2024 et un bel été malgré le temps pluvieux.

Les enfants ont retrouvé les bancs de l'école avec le sourire :
15 nouveaux élèves pour 42 présents toutes sections confondues de la petite section au CE1. Ils ont eu la joie de découvrir la rénovation du réfectoire (peinture des murs et carrelage au sol).
Les enfants se chargeront de décorer les murs au cours de l'année scolaire.

Le 12 Juillet, le Tour de France a traversé notre village. De nombreuses personnes, du village et des environs, sont venues applaudir et encourager les cyclistes.

Nous remercions le Comité des Fêtes pour avoir organisé de belles fêtes du village, encore un grand cru cette année.

Malgré tout, nous constatons encore des incivilités au sein du village :

- Les chiens qui aboient une grosse partie de la nuit.
- Les réceptions privées qui finissent tardivement à l'extérieur.

Merci de respecter le voisinage et de faire attention aux nuisances sonores.

Depuis un an, le SMICTOM a mis en place les nouveaux containers afin de déposer vos ordures ménagères. Le conseil municipal et moi-même avons été patients à la suite des débordements que nous avons constatés. De ce fait, un premier courrier est envoyé au propriétaire pour avertissement, le second courrier sera suivi d'une amende. Je rappelle que la déchèterie est ouverte six jours sur sept et qu'elle se situe à moins de 10min du village, donc merci d'aller directement y déposer vos encombrants car ce n'est pas à l'employé municipal de le faire.

Nous vous donnons rendez-vous très vite pour un moment convivial, puis un peu plus tard pour la cérémonie du 11 novembre afin de rendre un bel hommage à nos disparus de la guerre 1914-1918.

Mme Le Maire, DAVID Stéphanie

Au sommaire :

Un jour… une école (suite) 2
Un jour… un portrait 3
Quelques dates clés 4
Embellissement du village et informations utiles 6
Annexe : un temps de rencontre

Un jour… une école (suite)

Le système scolaire tel qu'on le connait aujourd'hui ne s'est mis en place qu'à partir du premier tiers du XIXe siècle. Auparavant, c'est l'Église qui avait le monopole de l'instruction. Les moines et les sœurs dispensaient des cours aux garçons et aux filles. A Calignac, existait un couvent des sœurs de la Présentation de Bourg-Saint-Andéol (Ardèche), des religieuses destinées à l'éducation des filles.

En 1840, la supérieure des sœurs de la Doctrine chrétienne, une congrégation religieuse féminine se consacrant principalement à l'enseignement, demande à la municipalité un local attenant au couvent pour accueillir des élèves. « Cinq filles…tenaient une école de filles et donnaient des secours aux malades. » Cet établissement fonctionnait encore en 1884 (enquête sur l'enseignement primaire).

La loi Guizot (28 juin 1833) permet de développer la scolarisation : elle oblige les communes à entretenir une école de garçons et préconise la création d'une école – un bâtiment – pour garçons par commune. En Albret, le baron Haussmann, le sous-préfet de Nérac (1832 - 1839), qui a fait de l'éducation une de ses priorités – avec le développement du réseau routier –, fait pression sur les municipalités pour que cette loi soit appliquée. A Calignac, François Compeyre est autorisé dès novembre 1833 par le recteur de l'académie de Cahors à exercer les fonctions d'instituteur. En 1834, 26 élèves fréquentent l'école primaire élémentaire. L'instituteur est autorisé en 1835 à accueillir des filles mais à condition qu'il y ait « deux salles séparées », l'école n'étant pas mixte à cette époque. L'école est alors payante (l'instituteur est payé par la commune et les parents lui versent une rétribution) mais les parents n'ont pas l'obligation d'y envoyer leurs enfants. Les enfants des plus démunis sont accueillis gratuitement (ils sont six en 1835).

C'est en 1839 que la municipalité acquiert un bâtiment qui sera aménagé pour accueillir l'école de garçons. Il s'agit d'une maison et d'un jardin attenant qui appartiennent à Dubiau, « artiste vétérinaire », sur le bord de la route principale. Ce bâtiment sera jusqu'au milieu des années 1960 l'école des garçons. Il servira ensuite de mairie puis sera un temps transformé en restaurant.

En 1884, lors d'une enquête préalable à la construction d'une école de filles, le village possède 699 habitants, le nombre de filles en âge de fréquenter l'école est de 47. Il existe « une école libre congréganiste de filles » qui est gratuite. Il n'y a pas de local communal pour l'école publique de filles, qui existe depuis 1839 et « qui est établie dans une maison insuffisante tant du point de vue du logement personnel de l'institutrice que de celui des élèves…qui sont obligées de prendre leur repas sur la voie publique. » En 1882, il y avait « dix à douze jeunes filles » qui suivaient les cours de l'institutrice laïque malgré le grand dénuement dans lequel elle se trouvait : « Bureau pour l'institutrice, tables de travail pour les enfants, cartes murales, tableau noir, poêle, tout manque », relève le conseil municipal. Une école de filles est construite en 1888 par l'entrepreneur Lebrère, sur les plans de Teulère, architecte.

Il faudra attendre le milieu des années 60 pour que la commune se dote d'un groupe scolaire, accueillant les garçons et les filles.

François Frimaudeau
Historien

L'école de filles construite à la fin du XIXe siècle.

Un jour… un portrait

Jean-Claude DERRIER

Nombreux sont ceux qui croisent Jean-Claude dans Calignac, cet homme joyeux et toujours prêt à aider, mais le connaissez-vous bien ?

Jean-Claude est né en 1942, en haute Saône, à Couthenans, à côté d'Héricourt. Son certificat d'études en poche, il commence à travailler avec son père dans une entreprise de charpentes métalliques.
Sans diplôme, il travaille comme artisan en serrurerie et électricité puis en tant qu'employé technique dans une mairie.

A 50 ans, il a le courage de passer des CAP en électricité et chaudronnerie pour ouvrir son entreprise pendant 4-5 ans.
Quelques années plus tard, il s'installe dans le Lot-et-Garonne, furtivement dans une communauté à Fieux avant d'emménager à Francescas. Il commence alors à travailler en tant que maçon, ce qui lui permet, en 1999, d'acheter sa maison rue de la forge qu'il restaure à l'intérieur comme à l'extérieur, fort de ses multiples connaissances manuelles. C'est par ailleurs en travaillant qu'il rencontre Marie-Claude, ambulancière, qu'il épouse le 22/04/2000 en présence du maire François Valay.

Jean-Claude compte passer le reste de ses jours à Calignac, dont il apprécie particulièrement les éléments architecturaux qu'il a tantôt pris plaisir à restaurer (la porte de l'église par exemple) et qu'il continue à étudier, en récoltant des informations et objets divers auprès des habitants, il a d'ailleurs fait un relevé sur le lavoir dans le bourg, et il aime livrer les secrets des anciens remparts de l'ancien château.

Le saviez-vous ?

Sa maison, située rue de la forge, serait l'ancienne boulangerie du couvent.

Marie Claude et Jean-Claude ont restauré l'ancien four à pain, chiné des pelles, et ont même lancé le temps d'une journée, preuve en image, une fournée avec leur beau-fils dans l'espoir que la boulangerie soit relancée un jour.

Qui sait ?

Quelques dates clés

Un été sous le signe de la convivialité

12 juillet : le tour de France

De nombreux habitants, voisins et touristes sont venus assister au passage de la caravane et des coureurs. Merci au comité des fêtes pour son aide !

Du 26 au 28 juillet 2024 : la fête du village !

La remise des récompenses du concours des maisons fleuries et la remise des clés au comité des fêtes ont sonné le début des festivités : soirée bandas/tapas, concours de pétanque, marché gourmand, randonnée, Une grande réussite comme chaque année qui s'est soldée avec la victoire de Calignac aux intervillages, merci et bravo au comité des fêtes ! A l'année prochaine !

14 août : projection du film le chat potté 2

Une belle soirée avec une soixantaine de personnes, petits et grands, venus assister à la projection du film, merci à l'APE pour la tenue de la buvette et à la communauté de communes et l'association l'écran livradais pour cette diffusion gratuite!

Des événements passés et à venir

2 septembre : la rentrée scolaire

C'est la rentrée des classes dans l'école Alban Cassagnabère pour 42 jeunes enfants. La garderie/cantine et le sas d'accès aux classes ont fait peau neuve pendant les vacances.
Le chef cuisinier concocte des menus faits maison (consultables sur le facebook de la mairie et intramuros)

Octobre :
Calignac se revêt de rose pour la bonne cause.

18 octobre : L'APE organise sa soirée crêpes à la salle des fêtes.

5 novembre : Un temps de rencontre entre calignacais (voir annexe)

11 novembre : La cérémonie d'armistice

7 décembre : L'APE organise un marché de créateurs et gourmand et un débal'jouet à la salle des fêtes

Etat civil

Ils se sont dit oui

Magali Malbec et Brice Marin le 14/09/2024

Bienvenue à :

Elaïa CADEILLAN née le 12/06/2024
Raphael BERT né le 31/08/2024

Embellissement du village

Il nous tient à cœur d'embellir notre joli village, outre le fleurissement du village, nous avons organisé notre premier concours de maisons fleuries dont voici les résultats :

Gagnant : DAVID Thérèse
2264, route de Pérouat

2ème : FORESTIER Simone
92, rue Tordue

3ème : PITOUX Odette
maison rue de l'école,
jardin côté chemin de la Grangette

4ème : PERIN Jeanne
« le Marteret »,
3907, route d'Andiran

Chaque participant a été récompensé à l'occasion de cette première édition (des bons d'achat respectifs de 100/60/40/40 euros) en espérant qu'il y ait plus de candidats l'an prochain !

Des travaux de restauration ont été effectués sur les chemins communaux la Hitte, Hillac, Armagnacaise et au niveau du lavoir route d'Andiran (voir photo).

Le parking place de la liberté fait également peau neuve.

Informations utiles

La mairie est ouverte le lundi de 14h à 17h, le mardi de 17h à 19h, le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Téléphone : 05.53.97.13.89 mail : mairie.calignac@collectivite47.fr. Madame le Maire est à votre disposition sur rendez-vous, le mardi de 17h à 19h et le jeudi de 14h à 17h. Numéro d'astreinte : 06.81.80.12.58 (en cas d'urgence).

NOUVEAU

Facebook : une page entraide Calignac a été créée pour échanger bons plans, propositions, offres de covoiturage etc...

Vous n'êtes pas encore sur la liste de diffusion de la mairie ?

Adressez-nous un mail à l'adresse : communication.calignac@gmail.com.